

**Aide-mémoire du Président – Dixième Réunion du Groupe de travail III du Comité de la
Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante (CoC-EEI)
Vendredi 1^{er} juillet 2008, 14 h 30 – 17 h 30
Ramalingam Parasuram, Président**

Plan d'action immédiate

- 1) Le Groupe de travail a entamé son débat sur le projet de Plan d'action immédiate, en commençant par les sections relatives à la réforme des systèmes, à la programmation et à la budgétisation, au changement culturel et aux partenariats. Les membres ont dans l'ensemble bien accueilli le projet qui servira de base à l'établissement du Plan d'action immédiate dans le cadre du rapport du CoC-EEI. Il a été noté que la programmation générale, les coûts et les économies seraient examinés dans le cadre d'un calendrier succinct, une fois les matrices d'action de base adoptées.
- 2) De nombreux membres ont souligné qu'il importait que la Conférence, à sa session extraordinaire de 2008, accepte le plus grand nombre possible de modifications aux Textes fondamentaux, de façon à faciliter l'introduction rapide de tous les changements envisagés. Il a été noté également que nombre de propositions pourraient être appliquées *de facto* lorsqu'elles ne présentaient aucune incompatibilité évidente avec les Textes fondamentaux et que les changements officiels pourraient être introduits ultérieurement.
- 3) Les sections à examiner pour la première fois dans le cadre du Plan d'action immédiate restaient les suivantes: Mobilisation de ressources et structure décentralisée, à propos desquelles le débat était achevé, et Structure organisationnelle du Siège et PCT, sur lesquels le débat restait ouvert. La section révisée du Plan d'action immédiate est jointe pour nouvel examen par les membres (il reste également à apporter des corrections d'édition d'ordre stylistique).